

FRAC PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LE NOUVEAU BÂTIMENT [2008 – 2011]

Architecte

Kengo Kuma & Associates
Agence Toury Vallet, Paris



photo perspective : Cyrille Thomas

FRAC PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

1 place Francis Chirat 13002 Marseille | 04 91 91 27 55 | www.fracpaca.org

Sommaire

Communiqué de presse <i>Un nouvel équipement pour le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>	p. 3
Le programme architectural	p. 5
Les partenaires du projet	p. 8
Le Fonds régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur	p. 9
▶ le projet artistique et culturel : <i>Lieux communs, figures singulières : de nouveaux territoires de recherche et de monstration</i>	
▶ la collection du FRAC	p. 10
▶ le FRAC et ses acteurs	p. 11
La programmation 2008	p. 13

Un nouvel équipement pour le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, au cœur de Marseille

le contexte	<p>Sous l'impulsion de l'État et dans le cadre d'un partenariat État-Région, le ministère de la Culture et les Conseils régionaux décident en 1982 de créer un Fonds Régional d'Art Contemporain dans chaque région de France. À l'instar de ses homologues, le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, situé à Marseille au cœur du quartier du Panier, a pour vocation la constitution et la diffusion d'une collection d'art contemporain, la programmation et la réalisation d'expositions temporaires, de programmes de rencontres/conférences et d'éditions, ainsi que l'organisation d'actions de sensibilisation et de formation pour tous les publics.</p> <p>Parallèlement, le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé depuis plus de vingt ans un important travail de prospection et de soutien à la jeune création qui lui permet aujourd'hui de disposer d'une collection représentative des grandes tendances de la création contemporaine au niveau international.</p> <p>Dans ce contexte, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la Communication (Délégation aux arts plastiques / Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur) ont décidé de s'engager dans la construction d'un nouveau bâtiment pour le FRAC, qui lui permette de disposer d'un outil à la hauteur de ses missions. Ce projet de construction s'inscrit dans le cadre de la politique de développement des « FRAC de deuxième génération » qui concerne aujourd'hui plusieurs régions (FRAC Centre avec Dominique Jakob et Brendan McFarlane, FRAC Bretagne avec Odile Decq...). Ces nouveaux programmes architecturaux contribuent ainsi à doter les structures atypiques de soutien à la création contemporaine en régions que sont les FRAC d'un outil adapté et performant et d'une meilleure lisibilité à l'échelle régionale, nationale et internationale.</p>
le contrat de projet État-Région	<p>Cette opération est inscrite dans le volet culturel du Contrat de Projet État-Région récemment signé entre les deux tutelles. C'est la Région qui assume la maîtrise d'ouvrage de ce projet.</p>
le site	<p>Le site choisi conjointement par la Région et l'État se trouve en centre hyperurbain (le seul en France à ce jour à présenter cette spécificité), dans le périmètre Euroméditerranée, à proximité de la place de la Joliette, plus précisément au 10 boulevard de Dunkerque (angle des rues Vincent Leblanc et Forbin).</p>
le concours	<p>Cinq équipes d'architectes ont concouru en 2007 suite à un appel à concurrence pour ce projet de construction.</p> <ul style="list-style-type: none">- KENGO KUMA & Associates, Architecte / Agence TOURY VALLET, Architecte Associé / CEBAT Ingénierie, ETB Antonelli, TRIBU, Cabinet CAMPION, Accord Acoustic, SYSTAL.- MOATTI & RIVIERE, Architectes / Fabrice BOUGON, BET / RFR Structures / INEX, BET sas / AYDA, ingénieurs conseils / Co.Sy.rest.- MOUSSAFIR, Architecte / IG BAT, BET / AYDA Ingénieurs conseils / RL consultants / Franck BOUTTE / Architecture et technique scénographie.- ECDM (Combarel et Marrec) / Philippe MATHIEU et Laurent NIGRET associés / Betiba BET / Alma consulting / Franck BOUTTE.- FLINT / De ALZUA : BETEREM / Avel.
le calendrier	<p>Le 12 novembre 2007, un jury composé d'élus régionaux, de représentants de l'État et de personnalités qualifiées a choisi l'architecte japonais KENGO KUMA & Associates, associé à l'agence TOURY VALLET comme lauréat pour la construction du futur Fonds régional d'art contemporain.</p> <p>Les travaux devraient démarrer sur le site courant 2009 et le bâtiment voir le jour en 2011.</p>



photos perspectives : Cyrille Thomas



Le programme architectural

Le futur bâtiment du Fonds régional d'art contemporain est situé dans le quartier de la Joliette, une zone en pleine restructuration urbaine. L'insertion du projet se fait dans un contexte urbain complexe, qui conditionne la volumétrie de celui-ci.

Le bâtiment se décompose ainsi en deux corps clairement identifiables : le corps principal en partie sud-est et une tour en partie nord. Ces deux entités sont reliées entre elles par un jeu de passerelles.

Les espaces non constructibles servent de prétexte à créer des espaces extérieurs exceptionnels tels le patio et le jardin, complètement reliés à l'édifice. Ces espaces offrent des vues dégagées et arborées aux immeubles d'habitation voisins. La tour en poue joue un rôle de signal urbain fort dans le boulevard pour annoncer le nouvel équipement.

L'entrée du bâtiment est située entre la rue et le patio, la transparence y est totale pour inviter le public à pénétrer librement dans ce nouveau lieu. La limite intérieure – extérieur de l'accueil est brouillée par la transparence filtrée entre la ville et le patio.

Les matériaux

L'ensemble est enveloppé par une résille légère en verre sérigraphié et en aluminium – un voile presque transparent derrière lequel on devine les fonctions majeures du lieu.

Par un jeu subtil composé d'éléments d'aluminium et de verre sérigraphié, il s'agit à nouveau de faire disparaître la limite entre l'intérieur et l'extérieur.

Les espaces et les surfaces

Dans le corps principal sont regroupées les espaces d'exposition, le service des publics, le lieu ressources et de documentation, l'administration et la logistique.

Dans la tour se trouvent le café-restaurant, le module des uniques, la terrasse urbaine et les logements des artistes en résidence.

Surface globale : 5 434 m² Surface utile programmes : 3 895 m² Surface utile projet : 4 178 m²			
<u>Répartition</u>			
zone fonctionnelle	désignation	surfaces utiles programmes	surfaces utiles projet
1	accueil et information du public	225	261
2	diffusion - expositions	1 140	1 204
3	animation - ressources	545	639
4	gestion	215	238
5	conservation	1 375	1 376
6	logistique générale	395	460

LE CORPS PRINCIPAL

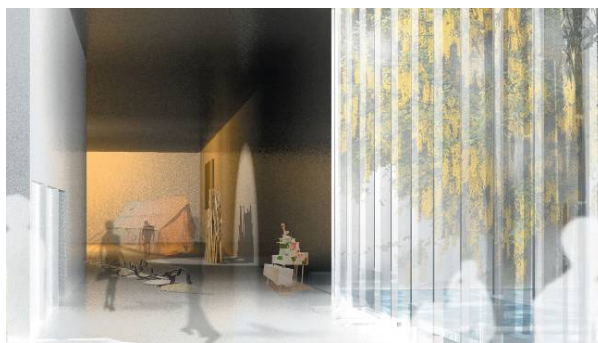
2 espaces d'exposition

Ces deux espaces ont été conçus comme des espaces modulables permettant la plus grande flexibilité, par la mise en place de cimaises mobiles ou l'occultation par panneaux afin d'accueillir des œuvres et installations de tous formats.

un espace de 600 m²

Situé de plain-pied avec la régie des œuvres, cet espace permet le déploiement d'œuvres monumentales et d'installations.

Un escalier, à l'éclairage naturel, et une double hauteur de 12 m assurent la transition entre les deux espaces, invitant le visiteur à poursuivre sa promenade architecturale, et à découvrir les œuvres selon des points de vue variés.



un espace de 380 m², modulable et relié au jardin



Ce second espace peut fonctionner de façon indépendante ou en lien visuel et physique avec l'espace précédent. Cette configuration particulière offre aux artistes la possibilité de prendre en compte l'espace extérieur dans leur travail.

Cet espace modulable est relié au jardin, aménagé sur une toiture-terrace de 600 m².

L'administration

Placée en interface entre le niveau du lieu ressources et les espaces d'exposition, elle est en relation directe avec la régie et les réserves, situées au sous-sol. Elle permet un accès rapide et efficace vers les autres fonctions du bâtiment.

Le service des publics, le lieu ressources et la documentation

Ces deux plateaux, largement libérés, se définissent comme des espaces ouverts, facilement aménageables selon les besoins, tout en permettant de préserver des lieux d'intimité comme des salles de lecture, des salles vidéo... Ces deux niveaux permettent d'accueillir un large éventail de publics, en liaison directe avec les espaces d'exposition.

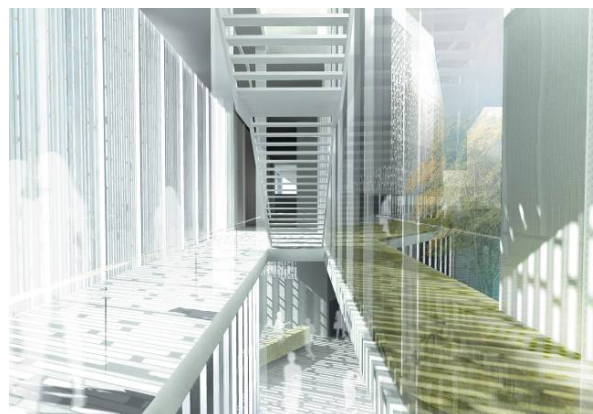
LA TOUR

le hall d'accueil
le café-restaurant
le patio

Entièrement transparent de la rue jusqu'au cœur d'îlot, le hall d'accueil donne à la fois sur le café-restaurant et sur l'escalier principal.

Le patio marque le commencement du parcours muséographique.

L'accueil est directement relié au restaurant, lui aussi largement ouvert sur la ville, assurant une continuité totale entre l'intérieur et l'extérieur.



Le module des uniques et la terrasse



Boîte opaque habillée de bois située dans la tour de résille, le module des uniques communique horizontalement avec le jardin, et verticalement avec le café et la terrasse.

Il peut également fonctionner de façon indépendante, selon les besoins. Son organisation et sa modularité ont été pensées pour une polyvalence optimale.

À la fois laboratoire artistique et plateforme expérimentale, il peut accueillir des conférences, des performances, de la danse, du cinéma, de la musique... Conformément au programme, il possède sa régie et son studio d'enregistrement, situés en mezzanine.

La terrasse, située en proue de l'édifice, est positionnée au croisement des différentes fonctions du bâtiment. La tour se soulève littéralement pour libérer cette terrasse haute de 8 m par une structure exceptionnelle en porte-à-faux.

Lors de soirées, de vernissages ou d'événements spécifiques, le module des uniques peut s'étendre à la terrasse extérieure, offrant un panorama sur la ville.

C'est un espace polyvalent ouvert qui peut lui aussi intégrer le parcours d'expositions.



Les logements

Destinés à accueillir des artistes et des personnalités du monde artistique en résidence (critiques d'art, philosophes, écrivains...), les logements en duplex, totalement indépendants, sont situés au dernier étage de la tour, à la proue du bâtiment, dans un élément flottant sous la résille métallique.

Les partenaires du projet

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Hôtel de Région
27 place Jules Guesde
13481 Marseille cedex 20

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur
21/23 boulevard du Roi René
13617 Aix-en-Provence cedex 1

Délégation aux arts plastiques
3 rue de Valois
75033 Paris cedex 1

FRAC PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
1 place Francis Chirat
13002 Marseille

Contacts presse :

Service presse de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Valérie Miletto
Tél. : 04 91 57 51 64 / poste 6706
06 80 24 59 06
E-mail : vmiletto@regionpaca.fr
www.regionpaca.fr

Département de la communication de la Délégation aux arts plastiques
Marie-Christine Hergott
Tél. : 01 40 15 75 23
E-mail : marie-christine.hergott@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Service communication du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fabienne Clérin
Tél. : 04 91 91 84 85
E-mail : fabienne.clerin@fracpaca.org
www.fracpaca.org

*** Notice architecturale complète sur demande*

Le Fonds régional d'art contemporain est financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la communication / Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il est membre de PLATFORM, regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain et structures assimilées.

Le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le projet artistique et culturel

LIEUX COMMUNS, FIGURES SINGULIÈRES : DE NOUVEAUX TERRITOIRES DE RECHERCHE ET DE MONSTRATION

Pour une structure fortement identifiée en région, il est particulièrement important de réfléchir à la mise en œuvre d'un projet d'établissement et d'un projet artistique et culturel ouvert sur un territoire ambitieux dans une dynamique de réseau, de circulation et de prospection. La mise en œuvre d'un projet de construction pour le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur en constitue une étape fondamentale pour le doter de moyens structurels à la hauteur de ses ambitions et lui donner ainsi une lisibilité plus importante au cœur d'une Cité historiquement ouverte à tous les métissages.

Le FRAC est indéniablement à un moment clef de son évolution pour prétendre ces prochaines années à devenir un lieu pilote en Provence-Alpes-Côte d'Azur en matière de diffusion, de sensibilisation et de soutien à la création contemporaine. Son installation dans de nouveaux locaux ne pourra que favoriser son inscription dans un panorama artistique européen ouvert où le FRAC doit trouver à la fois sa place et sa nouvelle identité. La mise en œuvre d'un projet artistique et culturel ouvert sur l'ensemble du bassin méditerranéen constitue pour le Frac de fabuleuses perspectives de rayonnement et de diffusion tant au niveau de la circulation de la collection que par la découverte de nouvelles scènes artistiques.

Un espace de recherche/laboratoire et de rencontre

Le Frac doit dans ses murs et hors les murs s'inventer une vie propre à la mesure de ses contraintes et de ses ambitions, un lieu exploratoire, laboratoire, expérimental mais surtout ouvert aux artistes qui interrogent, questionnent et nous provoquent dans le bon sens du terme. Une structure dont on ne sort pas indemne mais rempli d'interrogations avec un désir chaque fois renouvelé. Un lieu de l'instant présent, attentif au plus vif de l'actualité par curiosité et plaisir, où les artistes trouveraient refuge en une villégiature artistique et intellectuelle propice à toutes les expérimentations les plus singulières. Un lieu de vie, de convivialité offrant à ses visiteurs (publics adultes, scolaires, étudiants, chercheurs, touristes et amateurs) la capacité de trouver à Marseille un lieu ressource, foisonnant, convivial et habité.

Une pédagogie active au service des publics

Il est primordial de développer des projets à destination de tous les publics. La fréquentation régulière des œuvres en est un élément déterminant qui passe par une diffusion diversifiée de la collection, à travers les établissements scolaires, le milieu associatif, le monde de l'entreprise, l'hôpital...

La collection du FRAC apparaît comme un support tout à fait intéressant pour conduire les publics à une lecture de l'art contemporain (animations pédagogiques appropriées, documentation accessible, créations d'outils pédagogiques, visites accompagnées, etc.) dans ses multiples développements.

Inventer des temporalités différenciées qui contribuent à mettre au centre de l'édifice l'artiste et l'œuvre en mouvement ainsi que l'exposition comme scénario de production, d'expérimentation.

Expérimenter également différentes typologies « muséales » qui permettent aux artistes de s'inscrire dans une véritable dynamique de projet en partenariat avec la structure où les œuvres et les artistes s'interrogent et se confrontent, ménager des zones de recherche, d'interrogation qui alterneraient avec des accrochages thématiques ou monographiques qui rendent compte de la diversité de la collection. Un Frac doit être un lieu de réflexion, un lieu ressource en matière d'informations et d'approches des pratiques artistiques contemporaines, une sorte de forum permanent où le visiteur peut trouver un environnement convivial pour développer son propre sens critique et surtout aimer y passer du temps, bien au-delà de la simple visite d'exposition.

Pascal Neveux, directeur

La collection du FRAC

La collection du Fonds Régional d'Art Contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur est constituée de près de neuf cents œuvres de quatre cent cinquante artistes. Cette collection publique reflète la diversité des expressions contemporaines. Elle est composée de peintures, dessins, sculptures, installations, photographies, vidéos qui forment des ensembles forts et représentatifs des grandes tendances artistiques des trente dernières années.

Quelques chiffres

Nombre d'artistes	450
Nombre d'œuvres	900
Acquisitions 2006-2007	27
Moyenne de prêts par an	850
Nombre de partenaires (2007)	150

Le FRAC et ses acteurs

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an. Il est composé de huit membres fondateurs (quatre élus régionaux, quatre représentants de l'État) et de six membres associés reconnus pour leurs compétences dans le domaine des arts plastiques. Le conseil d'administration gère, administre et propose les grandes orientations de la structure. Il fixe les budgets et valide le projet artistique et culturel du directeur et le programme d'activités annuel correspondant. Il décide aussi de l'acquisition des œuvres qui lui sont proposées par le comité technique d'achat.

Les membres de droit

- ▶ Alain Hayot, conseiller régional, vice-président délégué à la Culture et à la Recherche, président du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Fleur Skrivan, conseillère régionale, présidente de la commission Culture
- ▶ Mireille Peirano, conseillère régionale
- ▶ Jean-Louis Dieux, conseiller régional †
- ▶ le délégué aux arts plastiques, ministère de la Culture et de la communication
- ▶ le préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ le directeur régional des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ le conseiller pour les arts plastiques, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les membres associés

- ▶ Jean-Marc Avrilla, directeur de l'Espace de l'Art Concret, Mouans-Sartoux, secrétaire du conseil d'administration
- ▶ François de Banes Gardonne, directeur de La Chartreuse, Villeneuve-lez-Avignon
- ▶ Marie Ducaté, artiste plasticienne
- ▶ Maurice Fréchuret, directeur des musées nationaux du XXe siècle des Alpes-Maritimes
- ▶ Patrick Talbot, directeur de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles, trésorier du conseil d'administration

Le comité technique d'achat

Le comité technique est animé par le directeur du FRAC. Il est composé du conseiller pour les arts plastiques de la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, du chargé de mission pour les arts visuels de la Région, ainsi que de professionnels de l'art contemporain d'horizons artistiques divers, nommés par le conseil d'administration, sur proposition du directeur. Ce groupe de travail, dont les membres sont nommés pour trois ans, définit la politique d'acquisition du FRAC et détermine les orientations et les choix qui sont proposés au conseil d'administration, qui les valide.

Cette dynamique d'enrichissement de la collection est construite autour de trois grandes orientations :

1. soutien à la jeune création par un travail de prospection au niveau régional, national et international ;
2. structuration de la collection par la constitution de sous-ensembles monographiques et thématiques ;
3. développement de la collection par un travail de recherche et de propositions sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

Les membres du Comité

- ▀ Pascal Neveux, directeur du Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▀ Jacques Bayle, conseiller pour les arts plastiques, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▀ le ou la chargé(e) de mission pour les arts visuels, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▀ Ilaria Bonacossa, conservateur à la Fondation Sandretto Re Rebaudengo, Turin, Italie
- ▀ Jean-Conrad Lemaître, collectionneur, Londres, Grande-Bretagne
- ▀ Bartomeu Mari, conservateur en chef au Macba, Musée d'art contemporain, Barcelone, Espagne

L'équipe du FRAC

Directeur
Pascal Neveux

Administration

Sophie Klein, administratrice
Laure Szymborski, secrétaire

Diffusion de la collection et Service des publics

France Paringaux, chargée de la diffusion de la collection et du service des publics
Annabelle Arnaud, chargée de projets et de médiation en milieu scolaire
Élène Laurent, chargée de médiation et de l'accueil des publics
Mélanie Sanchez, chargée de médiation et de l'accueil des publics
Véronique Decaestecker, professeur d'arts plastiques chargée de mission pour l'académie d'Aix-Marseille

Documentation, Éditions | Centre de ressources régional, communication

Damaris Bentz, chargée de la documentation et des éditions
Fabienne Clérin, chargée de communication et du centre de ressources

Gestion de la collection | Régie des œuvres

Pascal Prompt, chargé de collection
Kouid Mokdad, régisseur logistique
Bruno Reccole, technicien

La programmation 2008 au FRAC

EN PARTENARIAT sur l'invitation des Musées de la ville de Marseille

► 26 octobre 2007 – 30 mars 2008

CENTRE DE LA VIEILLE CHARITÉ, MARSEILLE

Dans le cadre de *Marseille : Artistes Associés, 1977 – 2007*, un panorama des trente dernières années de la scène artistique marseillaise, associant le FRAC, le musée Cantini, le Cirva, l'école supérieure des Beaux-Arts, les Ateliers d'Artistes, les associations d'artistes de la ville,

le FRAC présente

Présence singulière - Œuvres de la collection du FRAC au Centre de la Vieille Charité:

Thierry Agnone, Alain Andrade, Dominique Angel, Richard Baquié, Gilles Barbier, Bartolani & Caillol, Basserode, Berdaguer & Péjus, Marc Boucherot, Denis Brun, Frédéric Clavère, Marie-Ange Guillemot, Carlos Kusnir, Guy Limone, Pierre Malphettes, Hervé Paraponaris, Guillaume Pinard, Marc Quer, Noël Ravaud, Olivier Rebufa, Alain Rivière, Jean-Claude Ruggirello, Patrick Sainton, Stauth & Queyrel, Michèle Sylvander, Olivier Tourenc, Franck & Olivier Turpin, Patrick Van Caeckenbergh, Stephen Wilks, Erwin Wurm

AU FRAC

► 18 janvier – 19 avril 2008

Pierre Beloûin : Persistence is all-

Installations : *Previously on Optical Sound, Icosajack : V/A(OS.024), The Circulating Library, Tape Wall, Awan~Siguawini~Spemki~*, *Optical Sound, L'Homme Orchestre* www.optical-sound.com

> La Villa Arson accueille Pierre Beloûin en résidence du 3 mars au 7 juin 2008.

> Expositions personnelles au Dojo, Nice, du 17 octobre 2008 au 9 janvier 2009 www.le-dojo.org et à la Galerie des Musées (Remparts), Toulon du 6 novembre au 31 décembre 2008

► 16 mai – 23 août 2008

vernissage jeudi 15 mai, 18h

Alice Anderson – MIROIR MIROIR – La traversée des apparences

en partenariat avec la Villa Arson, Nice, et les musées nationaux du XX^e siècle des Alpes-Maritimes

- Résidence à la Villa Arson : 3 mars au 7 juin 2008

- Expositions au musée Pablo Picasso, Vallauris (MIROIR MIROIR – *Spectres*) et au musée national Marc Chagall (MIROIR MIROIR – *Emmurée*), du 29 mars au 9 juin 2008.

- Exposition au FRAC du 16 mai au 23 août 2008

www.alice-anderson.org

► 19 septembre – 6 décembre 2008

vernissage jeudi 18 septembre, 18h

Carte blanche : un choix parmi les acquisitions du FRAC (2005-2007)

Hélène Agofroy, Cory Arcangel, Jeremy Deller, Hervé Garcia, Karim Ghelloussi, Jeppe Hein, Bahaman Jalali, Éric Madeleine, Bjørn Melhus, Gaël Peltier, Jennifer Tee, Ingrid Wildi, Yto Barrada, Ceal Floyer, Hassan Khan, Zineb Sedira, Ahlam Shibli, Eulalia Valldosera, Stefano Arienti, The Atlas Group, Yto Barrada, Denis Castellás, Marc Chevalier, Jordi Colomer, Keren Cytter, Caroline Duchatelet, Peter Fend, Carlos Kusnir, Pierre Malphettes, Eva Marisaldi, Joachim Mogarra, Raphaëlle Paupert-Borne, Sophie Risthelhueber, Yvan Salomone, Fiona Tan.

Expositions ouvertes du mardi au samedi de 14h à 18h, sauf jours fériés. www.fracpaca.org

